

ORAISON

mag'

NUMÉRO 9
DÉCEMBRE 2022



ZOOM

*Alerte à la
parvovirose!*

DOSSIER

Énergie : la solution photovoltaïque



Règlement collecte des déchets ménagers



Le 24 novembre dernier, la commune d'Oraison a adopté le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés de DLVAgglo, applicable sur son territoire à compter du 1^{er} janvier 2023.

Ce règlement définit les règles de collecte des déchets pour tous les usagers du service public et rappelle notamment :

- Que le non-respect des règles de collecte des déchets (Tri, obligation de recyclage, ...) est puni d'une amende forfaitaire – code pénal R.632-1,
- Que les seuls déchets collectés, en bacs ou PAV, sont les ordures ménagères résiduelles et recyclables,
- Les obligations de tri pour les professionnels.

Le règlement sera consultable prochainement, sur les sites internet de la Ville d'Oraison et de DLVAgglo.

Conseil vétérinaire

ATTENTION À LA PARVOVIROSE !

Tout au long de l'année, nos compagnons à quatre pattes sont sujets à de multiples maladies plus ou moins graves. Actuellement, nous rencontrons malheureusement de nombreux chiens touchés par l'une d'entre elles : la parvovirose. Celle-ci est provoquée par un virus : le parvovirus canin. Il s'agit d'une maladie très contagieuse qui touche surtout les jeunes. De plus, elle est fréquemment mortelle. Un chien contaminé va présenter principalement des symptômes de gastroentérite sévère : vomissements, diarrhée hémorragique, fatigue extrême, perte d'appétit, fièvre... La maladie se transmet par contact (direct ou indirect par exemple couvertures ou semelles de chaussures) avec les matières contaminantes (les matières fécales). Une fois que le diagnostic est posé, l'animal doit être hospitalisé afin d'être perfusé et de recevoir un traitement adapté en fonction du stade de la maladie. Malheureusement, l'issue est souvent fatale. Heureusement, une solution simple existe afin de protéger nos boules de poils : la vaccination. En effet, si votre chien est correctement vacciné, le risque de déclarer la maladie est quasi nul. Ainsi, la visite annuelle chez votre vétérinaire est indispensable afin de protéger votre animal de compagnie et de le garder en bonne santé. Comme on le dit souvent : mieux vaut prévenir que guérir !

La clinique vétérinaire d'Oraison



Oraison pratique

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 8h30/12h - 13h30/17h
Les mardis, mercredis et vendredis : 8h/12h - 13h30/17h
Le jeudi : 8h/12h - 13h30/18h30
04 92 70 77 77

Le centre technique municipal, le service urbanisme et le CCAS ne reçoivent que sur rendez-vous :

- services.techniques@mairie-oraison.fr
04 92 79 43 00
 - urbanisme@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 77
 - ccas@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 80
- LogiaH 04 : permanences pour OPAH tous les mardis après-midi sous le kiosque

Plateforme de rénovation énergétique et conseil architectural :

Les permanences de l'architecte seront assurées un jeudi par mois en mairie. Prise de rendez-vous :

- urbanisme@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 77

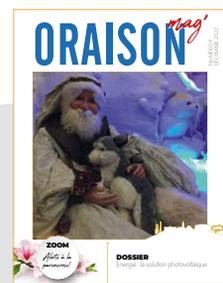
La police municipale : 04 92 77 43 59

Service Jeunesse :

Du lundi au jeudi 8h/12h - 13h30/17h30
Le vendredi 8h/12h.
• secretariat.jeunesse@mairie-oraison.fr
04 92 70 77 75

Les archives municipales sont accessibles les lundis et jeudis de 14h à 17h.

Ramassage des déchets verts : de mars à octobre, les lundis pairs sous conditions. Les rendez-vous se prennent auprès du centre technique : 04 92 79 43 00



Journal municipal de la ville d'Oraison :

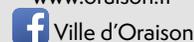
Directeur de publication : Benoît Gauvan
Tirage : 3500 exemplaires
Distribué par : Durance Diffusion
Conception graphique : autrementdit
Crédit photo : service communication
Impression : Imprimerie de Haute-Provence : 04 92 79 97 17 - La Brillanne.

Sur papier normes écologiques PEFC



Les textes des groupes politiques sont publiés dans la « tribune libre » sous la responsabilité de leurs auteurs.

Mairie d'Oraison
22, rue Paul Jean
04700 Oraison
Tél : 04 92 70 77 77
www.oraison.fr





Benoît Gauvan
Maire d'Oraison



NOUS RETROUVER ET PARTAGER, ENFIN !

Depuis l'élection de la nouvelle équipe municipale, nous avons été très frustrés de ne pouvoir vous rencontrer, à cause des divers confinements, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux. Elle nous permet en effet de vous écouter, d'échanger et de partager avec vous les ambitions qui sont les nôtres pour la ville d'Oraison et son devenir que nous voulons prospère et apaisé.

C'est ainsi que je me réjouis de vous retrouver toutes et tous vendredi 13 janvier à l'Eden afin de renouer avec ce rendez-vous majeur, confraternel et convivial, mais qui permet aussi le débat. Notre village évolue, notre population et nos besoins aussi. Il nous appartient donc de vous dire comment nous envisageons les trente années à venir afin de permettre à Oraison d'occuper la place prépondérante qui sera la sienne au niveau économique notamment, tout en préservant notre patrimoine naturel qui va de pair avec cette qualité de vie qui est la nôtre, et que je veux comme vous, préserver.

La féerie de Noël est de retour !

Après une absence de 2 ans due aux confinements, la Féerie de Noël proposée par l'association Olido en partenariat avec la ville d'Oraison est de retour ! Richard, André, Muriel et Brandon ont réalisé une mise en scène plus belle que jamais ! La Féerie sera visible du 3 au 31 décembre de 14h à 18h, salles du Château. Présence du Père Noël les dimanches 4, 11 et 18 décembre de 14h à 18h.



JEUNESSE

11 NOVEMBRE

Journée Nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix, et de l'hommage à tous les « Morts pour la France », très émouvante en ce 11 novembre, notamment grâce à la présence de nombreux enfants.

Félicitations à tous: pompiers, élèves de l'école élémentaire, membres du Conseil Municipal Jeunes et Enfants, enseignants, citoyens, Harmonie d'Oraison, venus participer à l'hommage rendu à tous nos soldats, morts sur le champ de bataille.



HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Journée Nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix, et de l'hommage à tous les « Morts pour la France », très émouvante en ce 11 novembre, notamment grâce à la présence de nombreux enfants.

Félicitations à tous: pompiers, élèves de l'école élémentaire, membres du Conseil Municipal Jeunes et Enfants, enseignants, citoyens, Harmonie d'Oraison, venus participer à l'hommage rendu à tous nos soldats, morts sur le champ de bataille.

Des nouveautés À LA CRÈCHE

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants, des sols souples ont été posés : un dans le patio et un sur le goudron du grand jardin, ce qui permettra aux enfants de profiter pleinement des espaces extérieurs. De plus, deux stores à lamelles ont été posés sur les fenêtres du patio, contribuant ainsi à isoler les espaces intérieurs de la chaleur et du froid.





ZEME : *une histoire de famille*

Après quelques saisons passées à Forcalquier, la famille Pons est de retour à Oraison avec un concept très en vogue aujourd'hui. Chez eux, c'est un peu comme si on partait en vacances en Italie ! Sur une jolie terrasse, vous pourrez vous régaler d'une escalope milanaise et repartir à la maison avec de délicieux raviolis, voire quelques tranches de coppa façon chiffonnade, sans oublier quelques amarettis. Alors n'hésitez pas à venir rencontrer Céline, Mallaury et Colman, des enfants du pays qui n'ont pas fini de vous étonner !

URBANISME CERTAINES RUES RETROUVENT UNE IDENTITÉ

Afin de baptiser une voie du côté des Buissonnades, il nous importait de connaître l'avis des riverains. Ils ont donc été conviés à une rencontre au lac, par une belle soirée d'automne, en présence du maire Benoît Gauvan, de la 2^e adjointe Marion Marchal, de la déléguée aux associations Emilie Fiori ainsi que de Luc Delbaere, instructeur au service de l'urbanisme. C'est « La Source » qui a remporté tous les suffrages : la voie se nommera donc « Chemin de la Source ». Une inauguration est prévue aux beaux jours, espérons que le baptême pourra se faire avec une belle eau claire ! D'autres réunions se sont tenues dans les quartiers pour accueillir les avis des Oraisonnais sur les futures voies à dénommer.



Changeons notre vision de l'énergie

Quelle énergie
pour demain ?

Alors que la dernière décennie des moteurs thermiques semble bien avoir sonné, ils sont nombreux à admettre que l'hydrogène est une des meilleures solutions de remplacement. Pas de pollution puisque les moteurs dotés de ce carburant ne produiraient qu'un peu d'eau, et un stockage possible dans les immenses réserves souterraines de Géosel notamment.

Reste la fabrication et la fameuse formule que le plus néophyte des chimistes connaît, à savoir H_2O , met en exergue deux éléments : 2 parts d'hydrogène pour une part d'oxygène, le tout étant obtenu par électrolyse.



"notre région, avec plus de 300 jours d'ensoleillement, constitue un terrain plus que favorable pour l'installation de panneaux photovoltaïques"

C'est ainsi que pour fabriquer cet hydrogène, nous aurons, dans le futur, un besoin important d'énergie électrique. Et si possible une énergie électrique propre. C'est ainsi que notre région, avec plus de 300 jours d'ensoleillement, constitue un terrain plus que favorable pour l'installation de panneaux photovoltaïques permettant cette production abondante.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'installation et l'exploitation de panneaux photovoltaïques a désigné la société CVE comme lauréate sur la commune d'Oraison.



PHOTOVOLTAÏQUE :

UNE CHANCE POUR ORAISON

La DLVA avait envisagé 3 lots possibles sur son territoire pour accueillir le photovoltaïque : 2 sites sur Oraison, 1 sur Allemagne en Provence et enfin plusieurs sites répartis entre Corbières, Pierrevert, Saint-Martin de Brômes et Vinon-sur-Verdon. Après le lancement de l'AMI, le dépôt de l'offre, les diverses auditions et l'offre finale, le lauréat a enfin été connu en octobre dernier : ce sera Oraison, après avoir recueilli les avis de la DLVA, des techniciens de l'ONF, du parc du Verdon et du Luberon et des techniciens de Cap Energie.

Un constat s'était néanmoins immédiatement imposé : il a fallu renoncer à envisager toute installation sur les toitures de la commune car elles sont peu intéressantes en matière de production et de surface notamment. Sur les 350 hectares de surfaces boisées envisagées au départ, seuls 22 hectares pouvant accueillir des panneaux photovoltaïques ont été retenus Bois Saint-Martin.

UN PROJET PILOTÉ

AVEC LA COMMUNE

Il faut savoir qu'il y a environ 300 projets d'énergie partagée aujourd'hui en France et celui d'Oraison est important. L'entreprise CVE qui pilotera le projet avec la commune d'Oraison, est épaulée par Energie Partagée Investissement qui, avec ses 7000 actionnaires, finance le projet. D'autre part, CVE s'est adjoint la société MTDA (un bureau d'étude et conseil en environnement), la société ARTIFEX (gestion et valorisation des ressources naturelles) ainsi que le cabinet AUXILIA (un cabinet de conseil de 50 collaborateurs intervenant sur les politiques énergétiques).

Les retombées économiques pour la commune sont très importantes car le loyer annuel qui nous sera versé est estimé à 660 000€ pour 22 Mégawatt/crête, soit 30 000€ par an du MGWC installé. Viendront s'ajouter des retombées fiscales comme l'IFER ou la CFE notamment. Il est bien évident que si dans le futur, le prix de l'énergie augmente, ce qui est probable, le loyer augmenterait aussi. Enfin, le projet et l'exploitation est conçu pour durer sur 30 ans. Enfin, il faut savoir que pour chaque hectare défriché, entre 5 000 et 9 000€ seront versés à un fond national ou local afin de servir des besoins en direction des forêts, le tout en étroite collaboration avec l'ONF et le comité stratégique.



PAS DE BÉTON

DANS NOS FORÊTS

Nous avons été vigilants sur le mode d'implantation des panneaux photovoltaïques. En effet, ce sont des pieux, après un pré-forage, qui seront installés afin de soutenir les panneaux photovoltaïques en excluant le béton. La hauteur des tables prévue est de 0,80m à 2,75m avec une inclinaison de 16°. Enfin, la distance entre une table et l'autre est de 3 mètres.



ET MAINTENANT ?

La suite du projet prévoit une signature du bail avant la fin de l'année afin de permettre le lancement des études environnementales comprenant les études d'impact, les réunions de concertation et l'enquête publique, le projet restant à la main de la commune. Le lancement du permis de construire devrait intervenir en 2025-2026 pour des travaux qui débuteront début 2027 après validation de la préfecture, pour se terminer à la fin de la même année. Il faut noter que durant les 15 premières années, l'entreprise CVE ne pourra céder l'exploitation à un tiers. L'exploitation commencera en effet à être rentable pour CVE à partir de la 16^e année...

La société CVE a été créée en 2009 à son siège à Marseille avec des filiales à Santiago du Chili, New-York et Cape Town (Afrique du Sud). Elle compte 300 employés et 150 recrutements supplémentaires sont en cours. Elle développe pour l'instant 50 M€ de chiffre d'affaire annuels. Sa mission : « Mettre l'humain et la planète au cœur de l'énergie de demain. »

ATELIER d'écriture

À l'occasion de la crise sanitaire, le CCAS et le CMJE ont mis en place des correspondances entre certains aînés et de jeunes conseillers municipaux du CMJE. Afin de concrétiser ce lien et relancer l'envie d'écrire, un premier atelier d'écriture animé par Marion Marchal adjointe à l'implication citoyenne, s'est tenu au Mistral en septembre. L'objectif est bien sûr de trouver du plaisir à écrire, débloquer son imagination et créer du lien. Une dizaine de participants, jeunes et moins jeunes, ont joué le jeu, se donnant rendez-vous pour un autre atelier dès le 3 décembre à 14 heures.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

L'idée avait émergé lors du concert de Raphaël Imbert venu présenter son opus « Oraison » : organiser un travail mémoriel autour de la Grande guerre. C'était l'occasion pour réunir de nombreuses bonnes volontés afin de monter plusieurs expositions au Château. Avec l'aide de la médiathèque, Isabelle Jacquot a proposé une retranscription du carnet de route de Joseph Jacquot, parti du Doubs pour aller combattre jusqu'en Russie, autour de son ouvrage « Ma guerre d'Orient ». Yvon Cotton a guidé son exposition consacrée à son grand-père, Claude Sauve a exposé photos et témoignages. De beaux portraits de femmes de Poilus et une exposition prêtée par la ville de Sisteron ont complété cette semaine commémorative. Merci à l'association Rancutre et au CMJE pour le dialogue inter-générationnel, présenté sous forme d'interviews.



> Du 1^{er} DÉCEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2022 <

Un Noël EXTRAORDINAIRE à Oraison

Du 1^{er} au 31 décembre

FÉERIE DE NOËL,

Présence du Père Noël
les 4, 11, 17 & 18 décembre,
tj 14h-18h, mardi 9h-12h, 14h-18h,
Salles du Château, par OLIDO
et La Ville d'Oraison.

CRÛCHE PROVENÇALE

Eglise « Notre-Dame-du-Thor ».

Vendredi 2 décembre

SPECTACLE DE CIRQUE

Panique à l'atelier », 18h30, salle de l'Eden
par Loly Circus.

Samedi 3 décembre

TELETHON, 10h-16h, place du Kiosque

KARAOKE-CONCERT

18h, salle de l'Eden,
par AVDC (A Vous De Chanter).

Dimanche 4 décembre

BRADERIE DE NOËL,

10h-17h, salle de l'Eden,
par La Banque alimentaire.

Samedi 10 décembre

FOULÉE DE NOËL

à partir de 8h45, inscriptions sur
www.lafouleedenoeel.org

Mercredi 14 décembre

CONCERT DES PROFESSEURS DE MUSIQUE

18h, salle de l'Eden,
par l'Ecole de musique « Edouard Chappe ».

Samedi 17 décembre

MARCHÉ DE NOËL

8h-19h, centre-ville, par le Comité des fêtes
(06.59.69.35.09)

PARADE DE NOËL & FEU D'ARTIFICE

Parade en centre-ville à partir de 17h30
et Feu d'artifice à la fin de la parade
Stade Sauvecane

Dimanche 18 décembre

MARCHÉ DE NOËL

8h-19h, centre-ville, par le Comité des fêtes
(06.59.69.35.09)

CONCERT DE NOËL,

20h, église, gospel de Max Zita.

Mardi 27 décembre

GRAND LOTO DE NOËL

Salle Gaii Miniet, par Oraison Rugby Club

Dimanche 31 décembre

REVEILLON, à partir de 20h, salle de l'Eden

par le Comité des Fêtes (06.51.34.72.34)

Informations : Office de Tourisme Communautaire au 04 92 78 60 80

Téléchargez
l'application
Ville d'Oraison



www.oraison.fr  Ville d'Oraison

La ville d'oraison remercie toutes les associations et les bénévoles, qui contribuent à l'organisation de ces événements.

ASSOCIATIONS

Les commerçants et artisans d'Oraison



En août dernier, les Oraisonnais ont pu participer à la première manifestation organisée depuis fort longtemps par cette association. La braderie-kermesse, la course en sacs à patates et celle des garçons de café qui a eu lieu ce jour-là, a connu un énorme succès et a permis de distribuer quelque 120 cadeaux aux enfants qui ont participé. Cela a encouragé le président de l'ADCAO 04 Dominique GILLE, à se remettre en marche et à former une nouvelle équipe.

Au cours du premier trimestre 2023, une réunion redéfinira un nouveau bureau et un conseil d'administration. Cela permettra de préparer les animations de l'année en cours, mais en attendant, l'ADCAO 04 a préparé un joli programme pour cette fin d'année.

Vous pourrez élire la plus belle vitrine du commerce de votre ville, la plus belle décoration extérieure de maison, ou encore jouer au « Juste prix » et gagner de magnifiques lots. Les détails de cette opération vous seront donnés par les commerçants participants ; n'hésitez pas à les suivre sur les réseaux sociaux et à liker leur page ADCAO 04 !

SAVOIR-FAIRE :

La bonne soupe de poissons est cuisinée à Oraison !



L'entreprise Sud Saveurs, créée en 1992 par M. et M^{me} Araméo, est dirigée depuis cette année par leur fille Karine et son conjoint Jean-François Genovese.

Le succès grandissant de cette entreprise qui occupe des locaux d'une surface de 200m² (400 000€ de chiffre d'affaire en 2021), pousse ses dirigeants à chercher un site plus grand en zone artisanale, afin de solutionner aussi les quelques nuisances qui se sont faites jour.

On trouve les produits de Sud Saveurs chez Auchan, Leclerc et Intermarché, mais le souhait de Karine Araméo est de développer aussi la clientèle « épicerie fine » par le biais d'un magasin d'usine. « Tous nos poissons viennent de Méditerranée, précise Karine qui poursuit : ils sont livrés frais le matin par la criée de Marseille et les pêcheurs de Port de Bouc. Ils sont immédiatement cuisinés. La soupe est ensuite stérilisée et enfin mise en, bocaux afin d'être proposée à la vente dans les 24 heures. » On peut difficilement aller plus vite et ainsi la fraîcheur est garantie.

Cette spécialité a fait la réputation de l'entreprise qui commercialise aussi une soupe de favouilles (crabes verts de Méditerranée), la soupe au pistou, la brandade de morue ou les tapenades...

Une fierté pour notre ville !



Majorité municipale

En pensant à nos animaux de compagnie

Nous sommes nombreux à posséder un animal de compagnie, voire plusieurs. Ils sont les partenaires d'une tranche de notre vie, parfois longue. Ils nous accompagnent et partagent nos joies et nos moments moins réjouissants et nous les considérons comme faisant partie intégrante d'une famille élargie. C'est pourquoi j'ai pensé qu'il serait temps de leur accorder aussi une certaine place sur notre commune, en même temps qu'une considération accrue. Certaines communes ont obtenu le label « Ville amie des animaux » et la Région Sud PACA lance à son tour le sien afin de favoriser et renforcer la place des animaux de

compagnie et des équidés sur son territoire.

La ville d'Oraison et la Fondation 30 millions d'amis ont déjà signé une convention afin d'aider à la stérilisation des chats errants. Dès ce nouveau magazine, vous trouverez en page 2 les conseils de notre clinique vétérinaire, une rubrique que vous retrouverez désormais à chaque numéro. Mais nous devons aller plus loin. Construire des abris pour les chats errants ? Délimiter un périmètre de gazon clôturé un peu à l'écart du centre-ville afin de permettre aux propriétaires de chiens de lâcher leur animal afin qu'il puisse se dégourdir les pattes ? Seriez-vous

pour la création d'un « jardin du souvenir » où tout un chacun pourrait venir déposer les cendres de son animal et s'y recueillir ? Aider une association qui pourrait garder les animaux des personnes seules hospitalisées durant leur convalescence ou même en détention ?

Autant d'idées et d'autres que vous pouvez me soumettre car il s'agit d'un projet qui est encore à l'étude de faisabilité. Merci de m'adresser vos idées et commentaires à l'adresse suivante : figarolir@gmail.com

Roberto FIGAROLI

Groupe Oraison ensemble c'est maintenant

Texte non communiqué

Rassemblement National

Texte non communiqué

Semaine Bleue : **UN CONCERT À L'ÉGLISE**

À l'occasion de la semaine bleue, l'accordéon a fait vibrer l'église d'Oraison en berçant le public de belles mélodies. Chocolat et vin chaud sont venue clôturer agréablement ce moment partagé.



THÉ DANSANT

Dans le même esprit de fête réservé à nos têtes blanches, l'orchestre des Toto Boys a entraîné nos danseurs à esquisser quelques pas, entre valse et tangos dans la salle de l'Eden. Boissons et pâtisseries étaient là encore au rendez-vous !



Benoît GAUVAN

Maire d'Oraison
et son Conseil Municipal

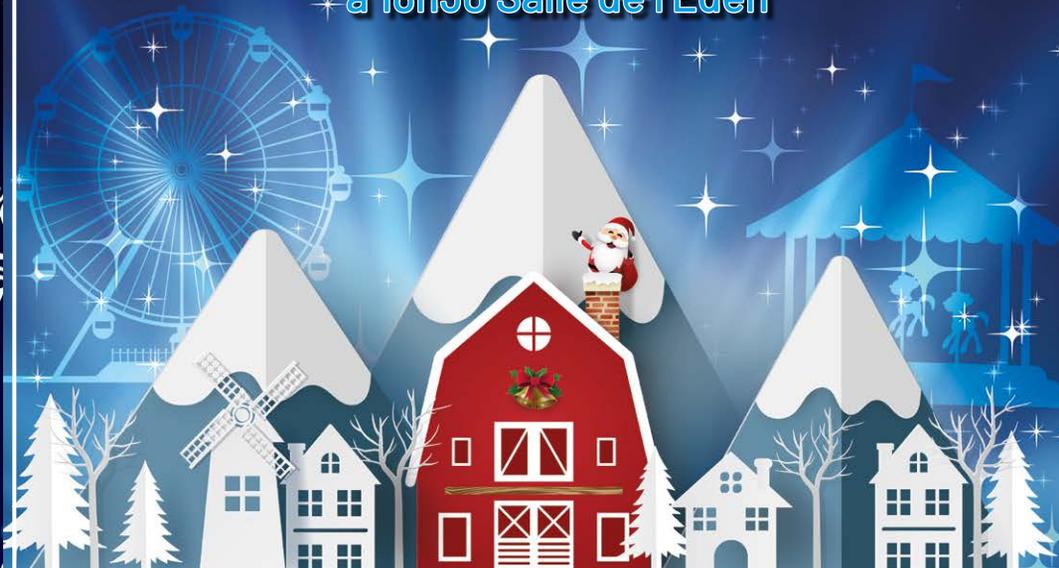
vous souhaitent de

Joyeuses Fêtes

et une très

Bonne Année 2023

Cérémonie des vœux Vendredi 13 Janvier
à 18h30 Salle de l'Éden



Téléchargez
l'application
Ville d'Oraison



www.oraison.fr  Ville d'Oraison